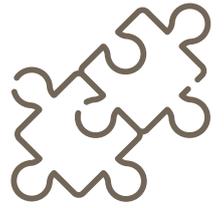


N°3

# SAINT-SAMSON

## RANCE Infos



**P. 9**  
**Vie économique :**  
**Coiffeuse &**  
**Boulangerie**

**P. 15**  
**Participez à**  
**l'élaboration des**  
**projets**

**P. 16**  
**Des travaux à la**  
**pelle**





# SOMMAIRE

## 03. MOT DU MAIRE

## 04. LES COMMISSIONS CONSEILS MUNICIPAUX

## 05. VIE LOCALE

Défibrillateurs  
Déchets  
Urbanisme  
Services

## 12. RETOUR EN IMAGES SUR...

## 18. VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Activités  
La Bouquinette  
La Margoulette  
Associations

## 24. CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

---

### MAIRIE

Rue du 19 mars 1962  
Tél. 02 96 39 16 05  
stsamson.mairie@wanadoo.fr

Horaires :  
du lundi au vendredi de 8h à  
12h30 et de 15h à 17h30  
(sauf mercredi après-midi)  
le samedi de 9h à 12h

---



## OCTOBRE ROSE AU SOLEIL

La marche et le trail organisés pour octobre rose ont réuni une centaine de participants (autres que les organisateurs et l'Association des Parents d'élèves qui tenait une buvette fort appréciée à l'arrivée) dont une petite vingtaine de coureurs, ils ont pu profiter du soleil tout l'après midi. Le représentant du comité de Dinan de la ligue contre le cancer était là ainsi que l'association Cap Ouest avec sa pirogue rose et ses rameuses.

Après la marche, une petite balade sur la Rance était proposée par l'association de canoë kayak Eckla, les enfants surtout s'y sont précipités.

Ces animations ont permis de récolter 856 euros au bénéfice de la ligue contre le cancer et Cap Ouest.



Directeur de la publication : Loïc LORRE.

Impression et mise en page : imprimé à 750 exemplaires par Impri'Média Bretagne.  
Crédit photos et illustrations : Impri'Média Bretagne, Freepik, Dinan Agglomération, Mairie de Saint-Samson-sur-Rance.  
Dépôt légal : novembre 2021

# LE MOT DU MAIRE

Mesdames Messieurs,

Voici un an et demi que vous nous avez confié le destin de notre commune.

Un an et demi que votre équipe municipale s'engage sur les projets figurant à son programme électoral ; mais la pandémie avec son lot de restrictions plus ou moins acceptées, limite les activités et les moments de partage au sein de notre village. En cette fin d'année, la situation sanitaire semble enfin s'éclaircir, et pourrait probablement permettre les échanges, les réunions publiques, l'exercice de la démocratie participative à laquelle nous sommes tant attachés.

Toutefois, restons encore prudents !

Votre Conseil Municipal est au travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie.

Nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien, en mairie comme lors de rencontres impromptues.

Tout d'abord, et c'est une vocation essentielle des pouvoirs du maire, j'évoquerai les mesures de sécurité qui sont mises en place : ainsi, la réfection des chaussées notamment celle de la route de la Meffrais vers Taden avec les élargissements permettant les croisements en sécurité ; le marquage au sol et les équipements de signalisation routière comme les trois nouveaux passages piétons sur les routes départementales ; la mise en place d'alarmes incendie à la salle culturelle et sportive, au gîte d'étape, ou encore à l'école ; la sécurisation de l'école en complétant l'alarme Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) et en réalisant le floutage des vitres.

La mise en place de 4 défibrillateurs et une formation de quelques 30 personnes de la commune pour pratiquer « les gestes qui sauvent » complètent notre engagement à assurer la sécurité publique.

Ils sont de type automatique : c'est un outil indispensable en cas d'arrêt cardiorespiratoire d'un individu.

Nous nous attachons également à assurer votre confort : l'assainissement avec Dinan Agglomération est en cours de rénovation, l'amélioration du réseau pluvial, l'élagage de certains arbres permettant une meilleure visibilité et la prévention de chutes : toutes ces actions témoignent de notre attention.

Notre souhait est aussi de rendre notre commune plus attractive et plus respectueuse de notre environnement : ainsi les espaces verts sont repensés, permettant le développement de la biodiversité, l'embellissement par des jachères fleuries ; l'aménagement en cours des espaces derrière l'école et la salle des fêtes sera l'occasion de sortir à la rencontre des autres dans un cadre naturel diversifié comprenant des activités culturelles, ludiques et sportives ; les chemins sont restaurés et permettent des balades en pleine nature en toute tranquillité ; la pratique de l'éco-pâturage économise des heures de travail et des gaz à effet de serre ; et surtout, elle réunit les adultes et enfants avec leur compagnon et allié millénaire qu'est le cheval. Dans cette logique, la commune s'est portée candidate pour l'Appel à Manifestation d'Intérêt biodiversité de Dinan Agglomération : 20 communes seront retenues dans un premier temps sur les 64 de l'agglomération.

Notre volonté de développer et de soutenir aussi les activités culturelles et associatives s'est révélée au travers des diverses productions : théâtre, expositions diverses, animations culturelles ou d'informations. La reprise du repas des aînés s'inscrit dans une amélioration des conditions sanitaires, il y a lieu toutefois de rester prudents ; les activités associatives sportives ou culturelles font renaître nos liens sociaux.

Notre volonté est aussi de promouvoir la solidarité entre nous ; la commune a ainsi initié une mutuelle communale avec deux partenaires : Groupama et Axa.

La solidarité c'est aussi les actions sociales pour les foyers aux revenus modestes : la cantine à un euro est la parfaite illustration.

Notre volonté d'associer les différentes ressources et richesses de notre commune nous a conduit à créer un conseil municipal des jeunes, à créer des groupes de travail autour de diverses thématiques, à proposer des expositions sur nos projets recueillant ainsi les avis et les suggestions des uns et des autres.

Nous nous appuyons également sur nos agents communaux ; qu'ils soient aux espaces verts, sur les voiries, dans l'entretien des bâtiments, ils sont présents en permanence pour notre bien être ; ils sont au camping ou dans les bureaux de la mairie, ou encore dans la garderie, notre centre de loisirs ou dans notre école, ils contribuent tous à nous apporter le service ou la prestation qui participe à ce bien vivre que nous souhaitons ressentir dans notre commune.

Aussi, j'invite chacun d'entre vous dans un effort collectif à participer à la propreté de notre commune et au maintien de ses équipements. Merci à tous ceux qui nettoient devant leur trottoir, qui fleurissent les pieds de murs, qui participent aux groupes de travail.

Continuez à prendre soin de vous.

Avec mon entier dévouement.

*Loïc Lorre et l'équipe municipale*

# CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus détaillés peuvent être consultés sur le site internet de la mairie ou demandés en mairie en version imprimée.

## ■ SÉANCE DU 25 MARS 2021

1. Compte de gestion 2020 - budget commune
2. Compte de gestion 2020 - budget pôle de tourisme et de loisirs
3. Compte administratif 2020 - budget communal
4. Compte administratif 2020 - budget pôle de tourisme et de loisirs
5. Votes des taux d'imposition 2021
6. Budget primitif 2021 – commune
7. Budget annexe Pôle de tourisme et de loisirs 2021
8. Subventions CCAS, associations communales et hors communes
9. Vente de matériel – Reprise de la tondeuse
10. Lutte contre les espèces invasives – convention de lutte coordonnée contre le frelon asiatique
11. Indemnités de fonction
12. Information - Lignes Directrices de Gestion

## ■ SÉANCE DU 29 AVRIL 2021

1. Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'élimination des déchets – Année 2019
2. Composition des commissions
3. SDE 22 - Rénovation éclairage public rue de Carheil et rue de la Halte
4. Projet de vente de terrain communal rue de la Halte
5. Admission en non-Valeur
6. Tarifs snack bar épicerie -Camping Beausejour

## ■ SÉANCE DU 27 MAI 2021

1. Tarifs – droit de place – corde de bois
2. Tarifs - port
3. Demande de subvention – Appel à projets « biodiversité et forêts » - Région Bretagne
4. Don association A.G.A.L
5. Information dans le cadre de la délégation donnée au Maire

## ■ SÉANCE DU 24 JUIN 2021

1. Tarifs – cantine - garderie- alsh- activités culturelles et sportives
2. Tarifs – Salle des associations
3. Avis sur l'Installation d'une antenne-relais dans la zone artisanale
4. Rétrocession voirie et espaces verts - lotissement Métairie de la Chapelle
5. Lancement des travaux de terrassement – Aménagement des espaces verts derrière l'école et la salle polyvalente

## ■ SÉANCE DU 26 AOUT 2021

1. Décision Modificative n°1 budget Commune 2021
2. Plan de relance – soutien de certaines cantines scolaires
3. Plan de relance – socle numérique dans les écoles
4. Plan de relance – Jardins partagés et collectifs
5. Appel à manifestation d'intérêt biodiversité - candidature
6. Convention avec l'association « Nature Eaux Pattes » – Eco pâturage
7. Subvention association
8. Convention avec l'association « Saint Samson bouge » - Occupation salle des fêtes
9. Ratio promu-promouvable
10. Modification du tableau des effectifs
11. Pertes sur créances irrécouvrables

## BON VENT, ANNICK !

Après près de 40 ans au service de la commune où elle intervenait à l'école pour la cantine et le ménage, mais aussi dans les bâtiments communaux, Annick Marchand a fait valoir son droit à la retraite. Nous lui souhaitons d'en profiter pleinement et d'aller vers de belles découvertes.

Juste avant les vacances, elle a tenu à offrir un goûter à tous les enfants de l'école, dans la cour, et ils l'ont remerciée en lui chantant une chanson qu'ils avaient apprise dans leurs classes respectives.

Puis ce fut au tour de ses collègues et des élus municipaux, le 30 août, de la remercier en organisant un « pot de départ » au cours duquel elle a reçu des cadeaux de la part de chacun.

Elle va avoir maintenant du temps pour s'occuper de sa famille et de sa petite fille, et s'adonner à la randonnée qu'elle apprécie particulièrement.



# INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

En 2022, les électeurs seront appelés aux urnes pour les élections présidentielles (10 et 24 avril) et législatives (12 et 19 juin).

Vous êtes nouvel arrivant, pensez à vous inscrire dès maintenant sur les listes électorales. La demande d'inscription doit être déposée au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin, soit le vendredi 04 mars 2022 pour les élections présidentielles.

Vous avez la possibilité de vous inscrire soit en mairie, soit sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Dans tous les cas : se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (à vérifier en mairie). En cas de déménagement, pensez à vous inscrire à la mairie du nouveau domicile.

2022 sera également une année de refonte des listes électorales. En conséquence, une nouvelle carte électorale sera adressée par la mairie à l'ensemble des électeurs, qu'ils soient anciennement ou nouvellement inscrits sur la liste électorale.



## FAIRE

c'est le service public qui vous guide gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique.

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, contactez ou prenez rendez-vous avec un conseiller FAIRE qui vous accompagnera dans votre projet.

### MaPrimeRénov' s'ouvre à tous en 2021

Dans le cadre du plan de relance de l'économie et du renforcement des aides à la rénovation énergétique, MaPrimeRénov' est désormais accessible à tous les propriétaires et à toutes les copropriétés. Elle propose également des bonus, notamment pour la rénovation globale.

Retrouvez toutes les informations sur [www.faire.gouv.fr](http://www.faire.gouv.fr)

## COLLECTE DES DÉCHETS

Le ramassage des sacs jaunes ainsi que celui des ordures ménagères s'effectue sur notre commune le mercredi après-midi.

Pensez à les déposer dès le début de matinée.

### Déchèteries

Les déchèteries les plus proches :

« Conillé » à ST-HELEN

Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h45 (horaires fixes)

Tél. 02 96 88 23 22

« Les Landes Fleuries » à QUÉVERT

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h 45 (horaires fixes) Tél. 02 96 87 51 37



L'accès est uniquement réservé aux habitants de l'Agglomération munis de leur badge. La demande de badge, gratuit pour les particuliers, se fait auprès de l'accueil des services techniques de Dinan Agglomération, rue Bertrand Robidou à Dinan ou sur le site internet [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr) (se munir d'un justificatif de domicile).

Un forfait de 16 passages est crédité, au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, sur le badge pour les sites dotés d'une plateforme déchets verts à accès séparé et de 26 passages pour les autres sites.

Le badge permet d'accéder à toutes les déchèteries de l'agglomération.

# CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Vous avez la possibilité d'effectuer les démarches dans les mairies de : Dinan, Broons, Beausais-sur-Mer, Plancoët, Maignon, Jugon-les-Lacs, ....

Pour la mairie de Dinan, les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées sur rendez-vous au 02.96.39.22.43

Il est demandé aux usagers d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site officiel de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr/> (pour le RDV se munir du récapitulatif reçu par mail ou du numéro de pré-demande attribué)

Pièces justificatives à fournir lors du rendez-vous :

- Photo d'identité : 1 photo officielle datant de moins de 6 mois, photographe fortement conseillé (non découpée, tête nue, de face, bouche fermée, visage centré et oreilles dégagées, sans lunettes, sans col roulé, écharpe, capuche, manteau, barrettes)
- Pièce d'identité : carte d'identité et/ou passeport et sa photocopie ou toute autre pièce avec photo (carte vitale, permis de conduire...)

**Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant.**

*Se présenter en mairie avec le livret de famille.*

Le jeune recevra une convocation (environ 1 an après le recensement) pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

La JDC permet d'informer chaque Français sur ses droits et devoirs en tant que citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions.

Cette journée doit être accomplie après le recensement militaire, entre le 16<sup>ème</sup> et le 25<sup>ème</sup> anniversaire.

À l'issue de la journée, il est remis à chaque appelé(e) un certificat de participation à la JDC.

- Justificatif de domicile : 1 original de moins de 3 mois (facture eau, EDF...)
- Acte de naissance : copie intégrale de moins de 3 mois (nécessaire pour la vérification des accents, tirets, filiation – Obligatoire en cas de 1<sup>ère</sup> demande, perte/vol ou si la carte est périmée depuis plus de 5 ans)
- Perte ou vol : déclaration de vol (gendarmerie) ou de perte (à remplir lors du RDV en mairie) + 25€ en timbres fiscaux s'il s'agit de la carte d'identité (achat en bureau de tabac, à la Trésorerie ou sur le site internet <https://timbres.impots.gouv.fr/>)
- Mineurs : en cas de séparation ou de divorce, jugement original précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant
- Timbres fiscaux pour passeport : adultes = 86€, mineurs de 15 à 18 ans = 42€, moins de 15 ans = 17€ (timbres papiers commercialisés en bureau de tabac ou dématérialisés sur <https://timbres.impots.gouv.fr/>)

## RECENSEMENT MILITAIRE

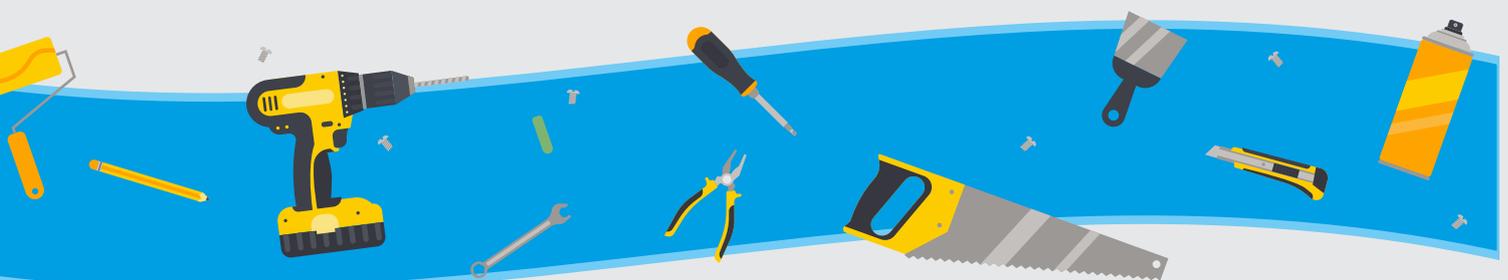
Si un jeune ne peut effectuer sa JDC, il doit transmettre à son centre du service national (CSN) de rattachement une photocopie de sa carte d'invalidité, de sa carte mobilité inclusion (CMI) ou un certificat médical à la demande du CSN.

Avant l'âge de 25 ans et conformément à l'article L.114-6 du code du service national, le certificat de participation à la JDC est obligatoire pour pouvoir s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique : permis de conduire, BEP, baccalauréat, ... Le recensement permet également l'inscription d'office sur les listes électorales.

## HORAIRES TRAVAUX

Pour les Côtes d'Armor, les articles 4, 4bis et 5 de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 prévoient que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables: de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30**
- **les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00**
- **les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00**



# COLLECT'MOBILE, UN GESTE POUR MA VILLE

Savez-vous que 100 millions de mobiles dorment dans nos tiroirs ?

Ces millions de smartphones, c'est autant de matières premières rares confisquées. On considère que 80,7% d'un smartphone peut être récupéré pour fabriquer de nouveaux produits. Et pourtant, seulement 15% des 26 millions d'appareils vendus chaque année sont collectés pour être recyclés. Grâce à sa filière de recyclage, Orange offre une seconde vie à vos anciens mobiles oubliés.

En plus de préserver l'environnement, la collecte des mobiles permet de participer à un vaste programme de solidarité en France et en Afrique mis en place et financé par Orange : 25 000 mobiles recyclés, c'est 1 emploi d'insertion créé en France ... et se poursuit en Afrique.

C'est pourquoi, Orange et l'Association des Maires de France des Côtes d'Armor s'associent pour proposer une vaste opération de collecte et recyclage des mobiles. La campagne 100% gratuite se déroulera du 8 novembre au 17 décembre 2021.

Alors n'attendez plus, devenez acteur citoyen d'une filière solidaire et responsable et renforcez votre engagement dans la protection de l'environnement.

Un collecteur est déjà en place dans le hall de la mairie et un autre sera placé vers l'école.



## INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

Informations et recommandations : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

Lieux de dépistage et de vaccination: [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

Restons vigilants: alors que les animations culturelles et de loisirs reprennent progressivement, il est observé en Bretagne l'apparition de cas de Covid suite à des rassemblements et activités.

Il est rappelé que le passe sanitaire reste obligatoire pour les activités culturelles, sportives, ludiques ou festives organisées dans les établissements recevant du public précisés à l'article 47-1 du décret du 1er juin 2021. Les bals ou thés dansants, les concours de cartes et lotos, les ateliers sportifs ou autres rencontres ludiques organisés dans les salles polyvalentes sont notamment soumis à la mise en place et au contrôle du passe sanitaire.

## LA COIFFURE DE CHARLOTTE : UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE À VOTRE SERVICE !

Aujourd'hui, pour s'installer à son compte comme coiffeuse, il faut du professionnalisme et des compétences, et ça, Charlotte Lavaud le sait bien. C'est la raison pour laquelle elle a un bon bagage. Après un CAP « coiffeur » en 2 ans, elle a fait une mention complémentaire « coloriste, permanentiste » et un BP « Styliste visagiste ».

Mais il faut aussi de l'expérience pour réussir, c'est pourquoi Charlotte y est allée par étapes en s'installant comme coiffeuse à domicile en 2014, tout en gardant un emploi à mi-temps à côté, histoire d'être prudente. Mais, son rêve se concrétise en octobre 2019, en faisant l'acquisition de locaux à St Samson, au départ de la coiffeuse de la commune installée en sortie de bourg. Après d'importants travaux, les locaux se prêtent bien à la création d'un salon de coiffure. L'endroit est stratégique, dans une commune bien située géographiquement, un parking à proximité et une clientèle familiale et conviviale.

Charlotte s'épanouit au contact de sa clientèle. Les journées ne se ressemblent pas, et elle apprécie de travailler en équipe. Chacune a sa spécialité, Charlotte maîtrise la technique (mèches...) alors que sa collègue maîtrise plutôt les chignons, dans l'objectif de toujours s'adapter et répondre à la demande. Les clientes viennent de loin pour faire un lissage Brésilien que peu de salons pratiquent dans le secteur. Convivialité, professionnalisme, et conseil, pourraient être les 3 mots pour qualifier le salon !



Même si ça a été difficile moralement, Charlotte a su rebondir après le confinement. Aujourd'hui, elle veut conforter son équipe de salariées pour pouvoir ouvrir sur des plages horaires plus larges.

Vous l'avez compris, si vous souhaitez passer un bon moment, seule, à vous faire chouchouter par Charlotte, ou ses collègues, prenez votre téléphone et appelez pour prendre rendez-vous !

Infos pratiques :

Fermé le lundi

Ouvert de 9h à 12h30 et 14h à 19h du mardi au samedi  
(le midi sur demande)

Possibilité de prendre ses RV en ligne sur Planity

Téléphone : 02 96 86 00 74

## LA BOULANGERIE

Bien connus des adeptes de festives, de choc abricots ou encore de pâtisseries nos commerçants boulangers nous ont ouvert leur porte. Plus exactement, c'est Anaëlle qui nous a reçues avant l'ouverture d'après-midi, moment le plus calme de la longue journée de nos 2 commerçants.

Pendant ce temps, Joël son mari profitait d'un temps de repos bien mérité :

Levé depuis 3 heures du matin, il commence sa journée par cuire les pains et viennoiseries préparés depuis la veille. Puis, il enchaîne sur la confection des pâtisseries.

Tous les gâteaux, tartes et autres pâtisseries sont préparés sur place par Joël dont le métier initial est pâtissier. Il a ensuite complété sa formation par un apprentissage de boulanger afin de pouvoir s'installer.

Après une première expérience, c'est donc en 2010 que notre boulanger et sa petite famille ont posé leurs valises à St Samson. Ils ont ainsi pu concrétiser leur souhait d'être leur propre patron et de travailler en couple. Leur choix s'est porté sur notre commune qu'ils trouvaient très attractive.

Et c'est sans regret... Anaëlle se réjouit de la solidarité existante entre commerçants. Cela s'est encore plus ressenti durant le COVID. Pas question de se faire concurrence. La volonté est que chacun trouve sa place.

Le contact avec les clients tient également une place importante dans le quotidien de la commerçante.

Beaucoup d'habitants ont souffert de l'isolement durant le confinement. La boulangerie a été parfois le seul lieu pour voir du monde et échanger 2 ou 3 mots.

Dans une petite commune rurale comme la nôtre, Anaëlle connaît bon nombre de samsonnaises : il arrive parfois que les grands-parents, enfants et petits enfants fréquentent ce même lieu et partagent le même plaisir de déguster le fameux kouign aman de notre boulanger local !

Pratique : horaires d'ouverture : 7h30-13h/15h-19h30

Dimanches et jours fériés : 7h30-13h

Fermeture hebdomadaire le mercredi



# ÉTAT CIVIL

NAISSANCES		
23.07.2021	Kenzo COISSARD	20 Mail du Verger

MARIAGES		
08.05.2021	Philippe THENAISIE - Aurélie SEIGNARD	50 La Quinardais
22.05.2021	Antoine SOULA - Emmanuelle POTDVIN	1 La Ville Gauthier
05.06.2021	Vincent DIDOU - Azilys HENRY	LA GARDE (Var) - La Guéraudais
16.10.2021	Ioïc BESANCON - Céline LEPAGNOT	17 rue des Ricochets

DÉCÈS		
26.04.2021	Patrick LE GUELLEC	11 rue du Châtelier
28.04.2021	Claudine SACREZ épouse GARDEUR	14 rue de la Fontellerie
31.05.2021	Jean-Pierre PIETTE	Les Bas Guépins
17.06.2021	Mireille HERVE épouse LEBRANCHU	5 rue de Coutances
26.06.2021	Valentin ALFRED	4 impasse Petite Jannaie
10.07.2021	Alain LUCAS	24 rue de la Fontellerie
11.08.2021	Jean-Claude GROSSET	4 rue de la Fontellerie
06.09.2021	Bernard JOCHUM	30 rue de la Fontellerie
03.07.2021	Julia DUTOUR veuve ESNAULT	13 rue de la Mairie
31.07.2021	Arsène BRIAND	18 rue de la Halte

# URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE			
31.03.2021	BRULEZ Jimmy / MENDIC Sandrine	11 rue du Guilchet	Maison individuelle
28.04.2021	SILANDE Bertrand	5 rue du Guilchet	Maison individuelle
26.04.2021	LERIBAUX Philippe	6 rue du Guilchet	Maison individuelle
28.04.2021	PLASSART Françoise	29 rue du Guilchet	Maison individuelle
28.04.2021	VITAL Sébastien / COUILLEC Annabelle	17 rue du Guilchet	Maison individuelle
29.04.2021	ABIVEN Maxime	25 rue du Guilchet	Maison individuelle
29.04.2021	MORFOUACE Laëtitia	10 rue du Guilchet	Maison individuelle
04.05.2021	SCHUTZ Sébastien	2 rue Domaine de la Hisse	Maison individuelle
21.05.2021	LEMOINE Nicolas / THOMAS Dorine	12 rue du Guilchet	Maison individuelle
03.06.2021	JAMET François / BARDET Jennifer	31 rue du Guilchet	Maison individuelle
30.06.2021	BOULHO Cécile	27 rue du Guilchet	Maison individuelle
30.06.2021	JOSSE Laetitia	19 rue du Guilchet	Maison individuelle
02.07.2021	JAGOT Jean-François	4 rue du Guilchet	Maison individuelle
02.07.2021	MEUNIER Laurence	33 rue du Guilchet	Maison individuelle
02.07.2021	SCI LES TUDO	23 rue du Guilchet	Maison individuelle
02.07.2021	SCI ALROSITO	9 rue du Guilchet	Maison individuelle
16.07.2021	SOARES Richard / CHEFTEL Elodie	13 rue du Guilchet	Maison individuelle
20.07.2021	BONDOUX Manuel	11 rue du Guilchet	Maison individuelle
28.07.2021	Anim'Prestaloc	4 rue Rabine Verte	Extension local de stockage
10.09.2021	MIGNOT David	15 rue du Guilchet	Maison individuelle
15.09.2021	MEUNIER Caroline	31 rue du Guilchet	Maison individuelle



## AUTORISATIONS DE TRAVAUX

16.03.2021	MENARD Jean-Pierre	6 rue de la Croix Guillou	Muret et portails
23.03.2021	PIGEAULT Eric	13 La Quinardais	Changement fenêtre
30.03.2021	ROUPIE Emilie	26 La Quinardais	Portail
30.03.2021	DUFOUR Ghislaine	5 rue de la Fontellerie	Couverture et entourage cheminée
09.04.2021	EUDE Yohann	14 La Meffrais	Portail
09.04.2021	BARDUGONI Adriano	6 rue du Domaine de la Hisse	Clôture
09.04.2021	GUSTIN Jean-Michel	11 Domaine des Pâquerettes	Clôture et portail
14.04.2021	GROMY Devanne	32 La Quinardais	Clôture et portail
16.04.2021	LE HELLAYE Anne-Charlotte	15 rue du Domaine de la Hisse	Clôture et portail
27.04.2021	HERBAUDEAU René	50 rue de Coutances	Portail
27.04.2021	MOTTARD Nathalie	6 rue de la Rabine Verte	Clôture et portail
27.04.2021	LE PIVER Axel	41 rue du Domaine	Création fenêtres
19.05.2021	HERVE Julie	5 Métairie de la Chapelle	Véranda
21.05.2021	LEPRETRE Julien	3 allée des Petites Toises	Modification ouverture
26.05.2021	LINGER Anne	12 Domaine des Pâquerettes	Clôture et portail
26.05.2021	FRESNEL Berhedig	10 rue de la Mairie	Fenêtres de toit
26.05.2021	LE TIEC Yann	37 rue des Ricochets	Véranda et extension
03.06.2021	PETIT Aurore	2 rue des Aulnaies	Clôture et portail
03.06.2021	BRUNIAUX Gérard	20 rue de Coutances	Clôture
03.06.2021	BESANCON Loïc	17 rue des Ricochets	Clôture
16.06.2021	DURAFFOURG Pierre	13 rue des Ricochets	Clôture
16.06.2021	LAGREE Pierre-Marie	35 rue Domaine de la Hisse	Portillon
22.06.2021	FROMONT Michel	8 rue du Domaine	Clôture
08.07.2021	LIMPORTUN Daniel	1 La Meffrais	Fenêtre de toit
08.07.2021	LORRE Jean-Marie	21 rue du Domaine	Clôture
13.07.2021	GEHL Eric	10 Domaine des Pâquerettes	Aménagement combles
21.07.2021	DUVERDIER Olivier	19 rue des Grippais	Clôture
21.07.2021	MARGELY Priscilla	15 rue des Ricochets	Clôture
03.09.2021	DUINE Julien	34 rue de Coutances	Fenêtres de toit
10.09.2021	ECO HABITAT ENERGIE	8 rue Clos du Chêne	Panneaux photovoltaïques
21.09.2021	LEMUE Nicole	3 Impasse Croix Guillou	Fenêtre de toit
01.10.2021	HAMON Bernard	9 Le Vaugarni	Clôture
06.10.2021	SERBIN Patrick	3 rue Ville Gué	Portillon

# RETOUR EN IMAGES SUR...

## UNE PAGE SE TOURNE.... AU PRESBYTÈRE DE SAINT SAMSON

Le père Jean MABUNDI, curé de la grande paroisse de Dinan, locataire du presbytère de Saint Samson depuis 2015 a quitté les lieux pour rejoindre le presbytère de Dinan nouvellement restauré. Il nous a avoué avoir "un certain regret" à partir de chez nous. Il s'y est bien plu et a su avec beaucoup de charisme et de gentillesse se faire apprécier de ses voisins.

Ce presbytère, propriété de la mairie, a été acquis par la municipalité en 1926 suite à la loi dite de séparation de l'église et de l'état. Il a été rénové en 2000 à l'arrivée de l'abbé Roland GAULTIER. Il est situé au 24, rue de la mairie, voisin à sa gauche du foyer Célestin LEBRUNET où nos anciens jouent aux cartes le mercredi après midi et qui a été longtemps le foyer du club de foot de Saint Samson.



Il semblerait que la partie la plus au Sud (côté Eglise) date de 1629 et la partie milieu de 1840 en remplacement d'un cellier (avec pressoir et moulin à pommes).

Le bâtiment lui-même se compose d'une vaste cuisine au rez de chaussée et d'une grande salle avec des magnifiques poutres apparentes dans les 2 pièces, et à l'étage de 2 chambres, bureau et salle de bain. Un grand cellier est accolé sur la partie arrière et dans le jardin se trouve le garage jouxtant les toilettes publiques.

Il faudra maintenant donner une seconde vie à ce bâtiment, patrimoine de notre commune, qui a vu séjourner tant de prêtres.

## ÉCOLE DU MENHIR : UNE RENTRÉE PLEINE DE NOUVEAUTÉS

Cette année, une nouvelle enseignante et une nouvelle ATSEM Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, sont arrivées en maternelle, Mme Lucie Bochet et Mme Sabrina Legout en classe de PS/MS. Maria Levay et Marianne Guegan assurent toujours l'accompagnement des élèves de la classe de GS/CP ainsi que la garderie.

L'école a aussi accueilli Sandrine et Nadège chargées de la surveillance de cantine et de l'entretien. Bienvenue à elles aussi !

L'école compte 121 élèves répartis sur 5 classes et un dispositif Ulis. La rentrée s'est très bien passée. Pour le moment, les récréations se font par groupe-classe conformément au protocole sanitaire. Les élèves et les enseignantes espèrent un retour prochain au niveau vert pour que les récréations puissent de nouveau être synonymes de retrouvailles.

En ce qui concerne les projets, les élèves de GS, CP, CE1, CE2 et CM1 bénéficieront tous d'un cycle de natation dans l'année.

Les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 bénéficient déjà d'un cycle baseball en première période avec les éducateurs sportifs de Dinan Agglomération. Ils bénéficieront ainsi que les CE1/CE2 d'un cycle de badminton plus tard dans l'année.

Une classe de l'école élémentaire bénéficie une fois par semaine des compétences sportives de Steve Riou, l'animateur EPS de la commune. L'année sera donc sportive !

Au niveau culturel, l'ensemble des classes de l'école a candidaté auprès de Dinan agglomération pour mener un travail en éducation musicale sur le thème des musiques du monde en coopération avec les dumistes du Kiosque de Dinan.

Les CM1/CM2 se rendront à l'Opéra de Rennes au mois d'avril pour assister à la représentation de l'Odysée, d'après Homère, dans une nouvelle lecture du mythe.

Les CM1/CM2, comme l'an passé, se rendront en classe de voile 4 jours au mois de mai/juin à Saint-Suliac pour mettre fin à leur cursus primaire de belle façon.

Les enseignantes mèneront chacune d'autres projets, petits ou grands, spécifiques à leur classe.

## A LA DÉCOUVERTE DES CHEVAUX DE L'ASSOCIATION NATURE EAUX PATTES

De nombreux habitants, jeunes et moins jeunes, sont déjà venus à la rencontre de Hilco, Tweety, Lady et Heyoca, les chevaux qui broutent consciencieusement les hautes herbes des Priais depuis la mi-septembre. Leur présence dans la commune est prévue jusqu'au mois de février ; d'ici-là, les chevaux iront un peu partout pour entretenir les terrains communaux qui en ont besoin. N'hésitez pas à venir à leur rencontre, ils n'attendent que cela. Soyez tout de même prudents, évitez d'entrer dans les enclos (qui sont souvent électrifiés) et ne laissez pas les enfants seuls avec les chevaux. Par ailleurs, si vous souhaitez récupérer du crottin pour votre jardin, les bénévoles de l'association en laissent à votre disposition !

Anne-Julie, présidente de l'association Nature Eaux Pattes, anime chaque samedi matin de 10h à midi des ateliers découvertes gratuits qui rencontrent déjà un franc succès. N'hésitez pas à venir à sa rencontre, Anne-Julie, passionnée par les chevaux de l'association, est une formidable pédagogue !



## LE PARC NATUREL RÉGIONAL EST SUR LA BONNE VOIE

Le mercredi 13 octobre, salle socio-culturelle de Saint-Samson, le projet de Parc Naturel Régional Vallée de la Rance vient de connaître un spectaculaire coup d'accélérateur avec l'installation du syndicat mixte de préfiguration. Il s'agit en effet d'une étape essentielle pour le projet lancé il y a une douzaine d'années, la dernière avant sa validation par le Premier ministre, attendue d'ici deux ans. Sauf qu'avant de l'obtenir, les élus qui ont accepté d'intégrer le bureau de ce syndicat mixte de préfiguration devront effectuer un gros travail afin de valider point par point les éléments qui figurent dans la charte de plus de 250 pages en consultant les acteurs du territoire (élus, habitants, entrepreneurs, agriculteurs, associations...). La charte devra se montrer ambitieuse pour le territoire afin de protéger au mieux son patrimoine (naturel, historique...) tout en développant durablement son économie. Pour y arriver, le syndicat mixte devra en fait appliquer au mieux les deux slogans des PNR français, à savoir "Convaincre plutôt que contraindre" et "Une autre vie s'invente ici". La charte fixera en effet des objectifs à atteindre pour le territoire mais pour cela le syndicat mixte ne disposera d'aucun pouvoir de contrainte. Les acteurs du territoire devront donc trouver ensemble des solutions innovantes pour atteindre au mieux ces objectifs initiaux.

Un bureau a donc été élu lors de cette réunion : il est composé de 15 élus de la région, des départements, des communautés de communes et des communes. Stéphane Perrin, vice-président du Conseil régional, a été élu président du syndicat mixte de préfiguration pour une durée maximale de 3 ans, jusqu'à la création officielle du PNR

**P**rojet  
Parc  
naturel  
régional  
Vallée de la Rance-  
Côte d'Emeraude



## VERS UNE GESTION TOTALEMENT RENOUVELÉE DES ESPACES VERTS

Arnaud Lécuyer, président de Dinan agglomération, vient d'annoncer qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2023 les services techniques de toutes les communes ne pourront plus déposer de déchets verts dans les déchèteries. Ceux-ci représentent en effet un quart de l'ensemble des déchets collectés par Dinan agglomération (y compris les sacs jaunes, les poubelles "classiques"...).

A Saint-Samson, nous avons déjà anticipé cette échéance mais beaucoup reste encore à faire pour atteindre l'objectif fixé. C'est à une réflexion globale sur la gestion des espaces verts que nous nous sommes attelés. Cela passe par de multiples actions qui seront progressivement mises en œuvre :

- récupérer les feuilles des arbres pour les composter ;
- utiliser des plantes couvre-sol ;
- pour les haies communales, supprimer progressivement les essences problématiques et désormais interdites par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (thuyas, lauriers-palmes...) parce qu'elles nécessitent des tailles trop fréquentes et peuvent être invasives. Un travail de fond a été lancé avec les agents du service technique et Théo Cavin, en mission de service civique. Là où ces haies d'essences problématiques sont inutiles ou très épaisses (parfois plusieurs mètres sur au moins trois rangs !), elles seront progressivement enlevées, remplacées par des haies bocagères, des fruitiers, des plantes couvre-sol, des vivaces, de la jachère fleurie ou même des haies sèches dans certains endroits. Ces haies sèches, constituées de branchages issus de la taille d'arbres ou d'arbustes, permettent de recréer une haie rapidement (et d'empêcher un vis-à-vis) tout en étant un formidable abri pour la petite faune locale.
- Pour atteindre les objectifs fixés par Dinan agglomération, il faudra aussi poursuivre le renouvellement du matériel du Service technique afin de l'adapter à ces nouveaux enjeux : pour cela, nous allons nous mettre en lien avec des communes voisines et postuler à différentes subventions, Dinan agglomération ayant en effet déjà annoncé vouloir aider financièrement les communes.



## PRÉPARONS ENSEMBLE L'ARRIVÉE DE LA FIBRE

Selon les prévisions de Mégalis Bretagne, la commune devrait être raccordée à la fibre en 2023 dernier délai, comme plusieurs autres communes du secteur. Mégalis organisera les travaux dans toutes ces communes en fonction du degré de préparation de chacune d'entre elles. Pour résumer, plus une commune montrera sa motivation, plus le déploiement devrait être rapide !

Pour obtenir que les travaux commencent le plus tôt possible, la municipalité a besoin que chacun joue le jeu : lorsque la ligne téléphonique est aérienne, il est ainsi indispensable qu'elle soit dégagée de toute végétation : pour plus de clarté, vous trouverez dans les documents ci-contre quelques indications concernant l'égavage autour des lignes téléphoniques. Un recensement complet de toutes les installations sera effectué dans les mois qui viennent par des élus. Lorsque la végétation est implantée sur un terrain de la municipalité, l'égavage sera effectué dès cet hiver. Lorsqu'il s'agit d'un terrain privé, les propriétaires seront informés par courrier s'il s'avère qu'un égavage est nécessaire. Nous remercions par avance les propriétaires concernés pour leur réactivité.





## IMAGINEZ LES BÂTIMENTS COMMUNAUX DE DEMAIN !

Nos bâtiments publics, notamment ceux autour de la mairie, sont vétustes, mal isolés, les fenêtres n'ont pas de double vitrage, ils sont donc de très gros consommateurs d'énergie.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 a pour ambition de permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et de renforcer son indépendance énergétique.

Le projet de rénovation des bâtiments de la mairie, pour lequel une réflexion a débuté, doit s'inscrire dans cette démarche pour réduire fortement notre consommation énergétique. Dans ce projet, il s'agit aussi d'optimiser leur utilisation pour satisfaire le plus grand nombre d'habitants. Les services accueillis actuellement dans ces bâtiments, comme la garderie ou la bibliothèque, ont besoin d'être agrandis (par exemple pour accueillir une salle de sieste pour les plus petits) et plus globalement, c'est l'organisation de l'ensemble du bâtiment qui doit être revue. Une question se pose alors : pourquoi ne pas envisager l'implantation d'un tiers-lieu, c'est-à-dire à d'un espace partagé par différents groupes de personnes qui souhaitent pratiquer ensemble des activités diverses et variées (bricolage, tricot, jeux de société, cuisine, utilisation d'un ordinateur...).

Pour avancer sur le sujet, nous avons besoin de savoir si un tiers-lieu pourrait convenir à chacun d'entre nous et quelles activités on pourrait éventuellement y accler.

Dans ce but, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées sur le sujet.



## DES TRAVAUX À LA PELLE

Sans doute l'avez-vous remarqué, le début de l'automne est particulièrement riche en travaux de toutes sortes un peu partout dans la commune : la parution du bulletin municipal est l'occasion d'effectuer un rapide point sur les travaux en cours et à venir.

### Rue de la Croix Guillou

Les travaux de renouvellement du réseau d'eaux usées du secteur de la Croix Guillou devraient être terminés courant novembre. La fin de ces travaux sera l'occasion de nous interroger collectivement sur la sécurisation de la circulation Rue de la Croix Guillou et de trouver une solution pour réduire la vitesse des véhicules qui accèdent au bourg.

### Derrière l'école et la salle des fêtes

Les travaux ont été entamés début octobre par la pose d'un réservoir d'eau pluviale juste derrière l'école. La création d'un cheminement piéton et la construction d'un théâtre de verdure ont suivi. Courant novembre, un paysagiste interviendra pour mettre en forme plusieurs espaces et pour planter une haie, des arbres fruitiers, des petits fruitiers ou encore des plantes grimpantes.

Le groupe de travail qui réunit des élus et des habitants fortement impliqués vous proposera d'y réaliser de nombreuses activités dans les semaines qui viennent : visite de chantier, chantier participatif pour petits et grands avec, par exemple, plantation de fruitiers, implantation d'une serre... le tout dans une ambiance conviviale ! Chacune de ces activités sera l'occasion de partager connaissances et bons conseils, n'hésitez donc pas à venir nombreux !

Les dates de ces différentes activités vous seront annoncées dans les prochains Flash infos.





### **Dans les chemins communaux**

Le premier chantier a concerné le chemin du Menhir qui désormais sera accessible été comme hiver. Dans la continuité, plusieurs chemins entre les Bas-Guépins et la Quinardais seront très bientôt réhabilités. L'ambition est toujours la même, à savoir mettre en valeur le riche patrimoine communal que constituent les chemins ruraux.

Par ailleurs, en lien avec l'association de marcheurs Les Sabotées, nous allons progressivement implanter un balisage clair et durable de tous ces chemins. Nous allons également les protéger des intrusions de véhicules à moteur par un système de barrières. Pour ceux que cela intéresse, plusieurs chantiers participatifs seront également annoncés d'ici le printemps prochain par l'intermédiaire des Flash Infos.

### **Un programme d'élagage cet hiver**

Comme l'hiver dernier, la municipalité va, dans les mois qui viennent, faire appel à des entreprises spécialisées pour élaguer certains arbres qui appartiennent à la commune : nous ciblons en particulier ceux qui gênent la circulation ou qui sont trop proches des lignes téléphoniques (voir ci-dessous) ainsi que ceux qui débordent sur des propriétés privées, sur les routes communales et la départementale 57. Nous avons déjà repéré un nombre très important d'arbres pour lesquels il est nécessaire d'intervenir et nous avons la volonté de rattraper au plus vite le retard pris depuis de nombreuses années. Pour des questions financières, nous ne pourrions pas tout programmer au cours de l'hiver 2021-2022 ; la priorité sera donnée à la sécurité des personnes et des biens en respectant un principe de base, à savoir la volonté de préserver au mieux le patrimoine forestier de la commune.

### **Entretien des fossés**

Nous sommes confrontés à la même difficulté que pour l'élagage, à savoir un énorme retard accumulé qu'il faut résorber au plus vite en tenant compte des contraintes financières. Dans le cas du curage des fossés, l'ampleur de la tâche est immense car nous avons recensé des difficultés dans de très nombreux endroits, la plupart au bord de routes désormais gérées par Dinan agglomération. Devant notre difficulté à faire intervenir des entreprises spécialisées complètement débordées ces derniers mois, nous travaillons avec les services de Dinan agglomération pour trouver la solution la plus adaptée, la plus rapide et la moins coûteuse en faisant le travail en régie. Comme pour l'élagage, les secteurs les plus problématiques seront privilégiés dans un premier temps.



# TÉLÉTHON

Le 3 et 4 décembre aura lieu le téléthon !  
Les activités proposées seront définies très bientôt en fonction des contraintes qui resteront imposées.

A cette occasion nous disposerons des salles culturelle et sportive, nous faisons appel aux associations, aux samsonnais et à tout porteur d'idées, d'énergie et de bonne volonté pour nous aider à proposer et réussir de belles animations, défis, tournois...qui nous permettront de récolter des fonds à l'intention de l'Association Française de Myopathie.

Tenez-vous informé via le site de la mairie : <https://www.saint-samson-sur-rance.fr> ou sur la page Facebook Saint Samson sur Rance : actualités et vie locale pour découvrir le programme





## LA MARGOULETTE

Les temps de vacances ou de loisirs participent à l'éducation de l'enfant et lui offrent la possibilité de s'approprier des expériences et des valeurs.

Nous nous attachons à mettre en place, les mercredis et pendant les vacances, des actions et un fonctionnement répondant au mieux aux attentes et aux besoins des enfants et des familles. (Ex : Une large amplitude d'ouverture, des tarifs calculés sur la base du quotient familial, la possibilité d'inscription à la demi-journée avec ou sans repas...)

Ainsi ce service municipal d'accueil de loisirs, agréé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports, a pour ambition, à travers les activités culturelles, sportives, artistiques et manuelles (Kayak, piscine, accrobranche, rando vélo, peinture...), de permettre aux enfants et aux jeunes, de vivre un temps de découverte, de soi, des autres et de leur environnement dans un contexte de détente.

La Margoulette souhaite également faciliter l'apprentissage de la vie en collectivité, favoriser l'autonomie et l'épanouissement des enfants, les sensibiliser au respect de l'environnement et à l'amour de la nature, faire découvrir aux enfants des pratiques variées et ainsi leur permettre une ouverture sur le monde, tout en favorisant la mixité, l'égalité fille/garçon, les échanges intergénérationnels, les échanges avec les élus, l'école, les associations, les habitants...

Cet été 4 semaines de loisirs ont été proposées pour les enfants à partir de 3 ans, ainsi qu'un programme spécialement conçu pour les jeunes. Une moyenne d'une trentaine d'enfants ont participé chaque jour aux animations de la Margoulette.

Nous avons également reconduit les veillées du jeudi soir, auxquelles tous les samsonnais étaient invités à partager un repas préparé par Marc et à passer ensemble une soirée conviviale autour de la piscine et du snack du camping Beauséjour, ou sur la plaine de Taden pour une balade en kayak.

Nous remercions le camping Beauséjour, l'association Eckla, la compagnie Une Aile la Nuit, l'association de break-dance Sol et d'Air et Marc notre cuisinier pour ses attentions culinaires.

Nous poursuivons notre projet tourné vers l'environnement. En effet nous mettons en place une organisation et des actions afin de :

- lutter contre les attitudes consommatrices et le gaspillage des ressources (eau, électricité, papier..) et le gaspillage alimentaire
- Limiter nos déchets et en faciliter le tri et le recyclage
- Bannir de nos achats les produits suremballés, en portions individuelles ou conditionnés en plastique à usage unique et privilégier le faire soi même
- Proposer des repas sains et équilibrés, élaborés sur place par le cuisinier de l'école, avec des ingrédients de plus en plus bios et locaux.
- végétaliser la cour de la garderie en y implantant des bacs à plantes, à jardiner et à potager, un compost, des cabanes à insectes et à oiseaux...

Afin de respecter notre engagement écologique et environnemental nous souhaitons fabriquer nous même ce mobilier extérieur et faisons appel à vos dons.

Si vous avez des planches de bois, du mobilier ou des petits accessoires de jardin (pots, bacs, arrosoirs, binettes...) dont vous ne vous servez plus, nous serions heureux de les recycler. Nous sollicitons également vos compétences en bricolage ou en jardinage pour nous aider à concrétiser ce projet et à encore améliorer le cadre de vie de nos enfants.

La Margoulette est ouverte tous les mercredis et pendant les vacances scolaires (excepté Noël et Août) de 7h30 à 18h45.

Renseignements/inscriptions : Stève et Pascal, Mairie de Saint Samson 02 96 39 16 05 / 06 58 78 41 01



Toute l'équipe de la Bouquinette est heureuse de vous inviter à ses Chocolat Lectures, (le 1<sup>er</sup> vendredi du mois) que nous allons pouvoir à nouveau vous proposer.

Parmi les nombreuses nouveautés romans, BD, albums, nous avons sélectionné 4 livres que nous avons aimés :

### POUR LES PLUS JEUNES :

*Cabanes Amies* de Delphine Roux et Evelyne Mary

On commence par aimer la nature, les arbres, puis on fabrique des cabanes, où il fait bon se mettre à l'abri, entre amis... Et, peu à peu, on apprend à dessiner des maisons, à construire, pour un jour partir sur les routes du monde bâtir des habitations, des écoles, et inventer sa propre vie... jamais très loin des arbres, bien sûr.



### POUR LES JEUNES :

*Filles Uniques* de Beka et Camille Méhu

Apolline, Céleste, Chélonia et Sierra sont scolarisées dans le même établissement. Ces jeunes filles ont un point commun : elles sont isolées, mises à l'écart par les autres, parfois harcelées. Un jour, Chélonia décide de les réunir pour leur faire une proposition.

### ROMAN :

*Les enfants sont rois* de Delphine De Vigan

À travers l'histoire de deux femmes aux destins contraires, *Les enfants sont rois* explore les dérives d'une époque où l'on ne vit que pour être vu. Des années Loft aux années 2030, marquées par le sacre des réseaux sociaux, Delphine de Vigan offre une plongée glaçante dans un monde où tout s'expose et se vend, jusqu'au bonheur familial.

« Le dernier livre de Delphine de Vigan, attentive à son époque et virtuose du suspens, l'écrivaine aborde les questions de l'intimité et des ravages de la télé-réalité, des chaînes YouTube, des comptes Instagram et autre TikTok où nous exposons nos vies. »

Agnès Soubiran, *France Inter*

### POLICIER :

*Le serpent Majuscule* de Pierre Lemaître

« Avec Mathilde, jamais une balle plus haute que l'autre, du travail propre et sans bavures. Ce soir est une exception. Une fantaisie. Elle aurait pu agir de plus loin, faire moins de dégâts, et ne tirer qu'une seule balle, bien sûr. »

Dans ce réjouissant jeu de massacre où l'on tue tous les affreux, Pierre Lemaître joue en virtuose de sa plume caustique.



### Horaires d'ouverture :

Mardi : 18h-19h

Mercredi : 10h-11h30/ 13h30-15h

Vendredi: 16h15-17h30

Samedi: 14h- 16h

**Attention !** Bientôt votre Bouquinette sera mise en réseau avec certaines autres bibliothèques de Dinan Agglomération, pour des raisons logistiques et opérationnelles, votre Bouquinette sera fermée du : **8 au 23 novembre**

Les modalités de prêts, de tarifs, seront validés en conseil communautaire avant la réouverture et nous vous en informerons dès que possible.

Afin de pallier cette fermeture, pensez à vous réapprovisionner en livres et documents audiovisuels !

## DINAN BASKET SAMSONNAIS

La rentrée sportive du DBS est placée sous le signe d'une reprise volontariste et dynamique. L'équipe dirigeante a eu pour projet la mise en place de stages pour ses adhérents.

Un premier stage encadré par Gaëtan GARNIER, l'animateur du club, s'est déroulé pour les licenciés de la saison passée dès la fin du mois d'août, il a réuni une trentaine de jeunes de tous âges. Un deuxième stage appelé « invite une copine » a réuni 18 jeunes filles. Le but était la découverte du basket pour une ado invitée par sa copine déjà licenciée au club. Pratique du basket le matin et activité de plein air, en l'occurrence accrobranche et char à voile l'après-midi. Cette action plaide en faveur de la féminisation du basket voulue par la fédération française de basket.



Jusqu'à début septembre, nous, responsables et encadrants avons craint une diminution notoire des effectifs. Il n'en est rien, bien au contraire. Depuis le forum des associations, nous accueillons environ une vingtaine de jeunes par catégorie à chaque entraînement. Cela est de bon augure et encourageant pour la suite de la saison. Cela vaut le coup pour nous dirigeants de nous battre, de croire en nous et de donner autant de temps pour que vive le basket à St Samson. Je pense surtout à Laurence Sagean, réélue présidente lors de notre dernière assemblée générale début juillet et qui aura été sur le pont tout l'été.

Stève RIOU, mis à la disposition du club par la municipalité, assurera plusieurs entraînements par semaine tout en continuant son cursus pour passer son brevet fédéral.

Nous saluons l'arrivée de Clothilde, une jeune stagiaire inscrite en alternance au Campus Sport Bretagne à Dinard qui secondera Gaëtan dans ses entraînements en dehors de ses cours théoriques pour la saison 2021-2022. Bienvenue à Clothilde et bonne chance pour son apprentissage.

Nous espérons vivre une nouvelle saison qui ne ressemblera pas aux 2 dernières. Petits, ados et grands avons besoin de faire du sport pour notre santé mentale et physique. Croisons les doigts pour que nos championnats ne soient pas trop chamboulés !

La commission animation a d'ores et déjà programmé son repas annuel le samedi 26 mars à la salle des fêtes. Pensez à bien réserver cette date pour apporter votre contribution au club.

**VIVE LE BASKET, VIVE LE SPORT.**



## BADMINTON SAMSONNAIS



Nous sommes une trentaine de licenciés pour cette nouvelle saison. Les débutants sont les bienvenus dès 13 ans. Nous acceptons encore de nouvelles recrues.

Les séances ont lieu les lundis de 20h00 à 22h00 et les jeudis de 19h30 à 22h00.

Nous pratiquons dans la bonne humeur sans esprit de compétition.

Le bureau est composé de : Gaël ROBERT, président / Walter D'ALTERIO, trésorier / Simone HUET, secrétaire  
Manou DONNIO, Sophie GAUTIER, Éric BREE, Paul BACHOWICZ et de Xavier DERAÏN, membres.

Pour plus de renseignements, contactez nous au 0666126417 - bad.Samsonnais22@gmail.com

## SAINT SAMSON FOOTBALL CLUB

Tu aimes le foot !  
Tu veux rencontrer de sympathiques joueurs de ta commune!  
Viens jouer au Saint-Samson Football club !  
Le foot en vrai mais avec un esprit loisir.

Enfin ! Après 8 mois sans pratique sportive collective nous voici de retour prêts à courir, passer, tirer, dribbler et surtout nous amuser. Le club de foot loisir de Saint-Samson reprend donc du service et s'est de nouveau engagé dans le championnat loisir des Côtes d'Armor.

Le foot loisir a la couleur du foot, la saveur du foot, les règles du foot mais il a quelque chose en plus...il reste un loisir. Convivialité, fair-play grâce à l'auto-arbitrage, interdiction des tacles, aucune montée et descente en fin de saison sont les règles spécifiques à notre championnat.

Nous proposons le mardi soir de 20h30 à 22h au stade de St Samson ou au gymnase en automne/hiver de 21h à 22h15 des petits matchs entre nous 4x4, 5x5, 6x6. Les matchs du championnat ont lieu le vendredi soir. En s'inscrivant au club il est possible de ne participer qu'aux mardis soirs ou aux vendredis soirs.

La présence aux matchs et aux entraînements varie évidemment en fonction des disponibilités de chacun.

Comme à chaque début de saison nous nous lançons dans une phase de recrutement « acharné » pour nous permettre de continuer à aligner les soirs de match une équipe de 11 joueurs et 2-3 remplaçants.

Alors si vous avez plus de 18 ans qu'importe votre niveau de foot n'hésitez pas à venir nous rencontrer le mardi soir ou à nous contacter par mail [fcsaintsamson@gmail.com](mailto:fcsaintsamson@gmail.com) ou [fabrice.trehin@hotmail.fr](mailto:fabrice.trehin@hotmail.fr)

Les matchs et les entraînements sont tous réalisés en respectant les protocoles édités par le district des Côtes d'Armor et par la commune.

### À vos agendas !!!

**Le repas-dansant du club aura lieu le samedi 5 mars**

Président : Jean-François SUEUR Trésorier : Joël BODIN Secrétaire : Fabrice TREHIN

Secrétaire adjoint : Kévin PERRAULT Trésorier adjoint/cuisinier: Philippe RECAN

Membres du bureau, conseillers techniques : Franck HAMON – Jean-Paul MADIGAND - Thierry RECTON

## LES SABOTÉES SAMSONNAISES

Le 5 septembre, nous avons repris les randonnées en respectant les gestes barrières et en exigeant un pass sanitaire pour les participants.

Le cadre du lac de Jugon Les Lacs a été choisi pour cette reprise du deuxième semestre qui a réuni 19 personnes.

Un week-end de 3 jours, réunissant 24 adhérents, s'est déroulé au départ de Vannes pour des randonnées dans le golfe du Morbihan (île aux Moines), autour de Saint Goustan à Auray et de Le Bono, ainsi que sur la ria d'Étel.

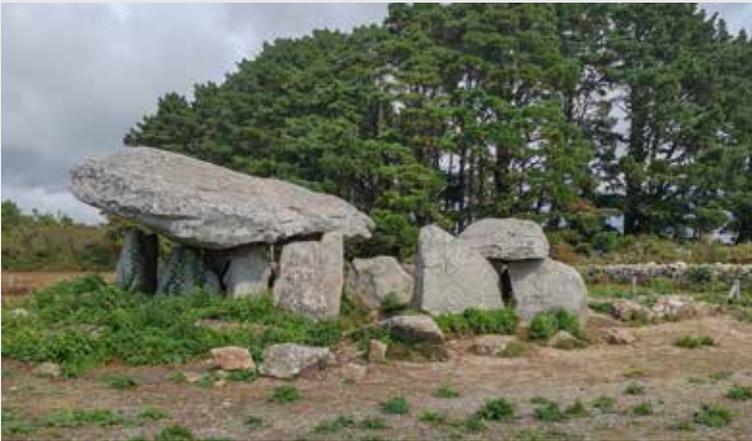
Le programme de fin d'année 2021 est consultable sur le site de l'association. La participation à nos activités est assujettie à la possession d'un pass-sanitaire avec vaccinations COVID pour minimiser les risques de contamination du groupe.

Une assemblée générale annuelle a eu lieu le 17 octobre à la salle des fêtes de Saint Samson sur Rance afin de présenter le bilan de l'année 2020/2021, de clarifier les conditions d'adhésion et de pratique de la randonnée ainsi que d'élire les administrateurs pour l'année 2022.

Email : [saboteessamsonnaises@hotmail.com](mailto:saboteessamsonnaises@hotmail.com)

Site : [sabotees-samsonnaises.jimdo.com](http://sabotees-samsonnaises.jimdo.com)





*Association des Parents d'Élèves  
de Saint-Samson-sur-Rance*

L'association des parents d'élèves vous propose différentes manifestations, n'hésitez pas à récupérer les bons de commande à la mairie environ 3 semaines avant. C'est ouvert à tous.

DECEMBRE 2021

Vendredi 3 : Vente de sapins, dans la cour de l'élémentaire « commande à faire »

MARS 2022 :

Jeudi 17 : Vente de brioches, Salle des associations « commande à faire »

AVRIL 2022:

Dimanche 24 : Chasse à l'œuf, 11h, au camping Beauséjour

MAI 2022:

Jeudi 19 : Vente de saucisson, Salle des associations « commande à faire »

JUIN 2022:

Dimanche 19 : Vide grenier, Camping municipal de Beauséjour

Vendredi 24: Fête de l'école, 18h, dans la cour de l'élémentaire

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2021	NOVEMBRE	dimanche 7	Repas CCAS (salle des fêtes)
		dimanche 21	Recyclerie - Terre de Partage (salle des fêtes)
	DÉCEMBRE	vend. 3 et sam. 4	Téléthon
2022	JANVIER	jeudi 7	Vœux du Maire (Salle des fêtes)
		vendredi 13	Assemblée Générale et Galette des rois - Club de l'Amitié
		samedi 14	Assemblée Générale - Saint Samson Festivité
		vendredi 21 ou samedi 22	3h sans télé - la Bouquinette (salle des fêtes)
	MARS	samedi 5	Repas organisé - Foot (salle des fêtes)
		jeudi 17	Après-midi crêpes - le Club de l'Amitié
		samedi 19	Soirée Cabaret - Bouquinette (Salle des fêtes)
		samedi 26	Soirée Repas - Dinan Basket Samsonnais (Salle des fêtes)
	JUIN	à définir	Assemblée Générale - Dinan Basket Samsonnais (Salle des fêtes)
		jeudi 16	Chocolat Pestacle - cours de la garderie
		samedi 18 ou dimanche 19	Fête de la musique (place de la fontaine)
		dimanche 26	repas des familles (salle des associations)
	JUILLET	sam.30 et dim 31	FESTI RANCE - St Samson Festivités (Parking Châtelier)
	OCTOBRE	samedi 8	Couscous - le Club de l'Amitié (salle des fêtes)
		dimanche 9	Loto - St Samson Festivités (salle des fêtes)
	DÉCEMBRE	1 <sup>er</sup> week-end	Marché de Noël - St Samson Festivités (salle des fêtes)